

PROGRAMME DE LA FORMATION : La conduite de l'Entretien Professionnel

<p>PUBLIC : Managers, responsables de service, responsables d'équipe.</p> <p>OBJECTIF : Acquérir une méthodologie et des comportements adaptés à la réalisation de l'entretien professionnel.</p> <p>DUREE : 1 journée (7 heures)</p> <p>NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8/10 personnes</p> <p>PERIODE ET LIEU : à définir (voir calendrier cgpme).</p> <p>MOYENS PEDAGOGIQUES : Support de cours, vidéo projecteur. A l'issue de la formation remise d'un Cdrom de conduite d'entretien.</p> <p>METHODES PEDAGOGIQUES : Méthode active : groupe de travail, travail individuel, simulation.</p> <p>EQUIPE PEDAGOGIQUE : Formateurs confirmés et expérimentés dans le domaine de la gestion des compétences : prestataire le cabinet cap2venir.</p> <p>EXECUTION DU PROGRAMME ET APPRECIATION DES RESULTATS : . Feuille d'émargement . Evaluation de fin de stage par le stagiaire . Attestation de formation.</p>	<p>PROGRAMME :</p> <p>Les modalités de l'entretien professionnel : le cadre réglementaire.</p> <p>Les intérêts de l'entretien professionnel pour l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Gérer les compétences ➤ Optimiser son management ➤ Elaborer un parcours de formation ➤ Canaliser les demandes de formation ➤ Entretien les relations professionnelles <p>La construction des étapes de l'entretien professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La préparation préalable ➤ La préparation de l'entretien : le responsable et le salarié. ➤ Le bilan par rapport au poste ➤ L'identification du projet professionnel ➤ Le cadrage et discussion autour du projet ➤ La recherche de solutions et d'actions. <p>Les techniques managériales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le cadre de référence ➤ L'écoute active, <p>Suivant l'accord de branche l'entretien professionnel est obligatoire.</p>
--	--